

**GUIDE DE REMPLISSAGE D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN 2024
POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE 2025
LISTE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR LA COUR DE CASSATION
(Loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires
Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires
Arrêté du 5 décembre 2022)**

PERSONNE PHYSIQUE

M./Mme (Nom et prénom usuels) **DUPONT Anatole**

Expert inscrit sur la liste de la cour d'appel **D'AMIENS**

Candidature aux fins de : (cocher la case de votre choix)

INSCRIPTION

EXTENSION D'INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION - Préciser la date d'inscription initiale sur la liste nationale :

! ATTENTION NOUVELLE NOMENCLATURE !
*Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret
n° 2004-1463 du 23 décembre 2004*

**Les candidatures 2024 pour une inscription en 2025 devront être présentées au regard de cette
nouvelle nomenclature fixant les rubriques avec leurs spécialités.**

**Lorsque le reclassement n'est pas automatique, les rubriques sollicitées doivent être conformes à celles sollicitées lors du
reclassement par les cours d'appel.**

(Nouvelle nomenclature sur le site de la Cour de cassation : Mes démarches/Trouver un expert/Si vous êtes un expert/Candidature)

Rubriques sollicitées selon la **NOUVELLE NOMENCLATURE** de la Cour de cassation fixée par **l'arrêté du 5 décembre 2022** relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret du 23 décembre 2004 qui abroge l'arrêté du 10 juin 2005 : (préciser le numéro et le libellé exacts de la (ou des) rubrique(s))

H.1.9.14 Russe (Interprétariat)

H.2.9.14 Russe (Traduction)

Le dossier de candidature doit être accompagné des pièces suivantes, dans l'ordre établi ci-dessous (Cocher les cases correspondant à votre envoi) :

Renseignements relatifs à votre candidature :

- lettre de motivation
- curriculum vitae

Renseignements relatifs à votre identité :

- annexe 1 à compléter
- copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité
- copie du livret de famille **pour les personnes nées à l'étranger**

Renseignements relatifs à votre activité d'expert :

- annexe 2 à compléter
- attestation d'inscription sur la liste des experts de la Cour d'appel
- annexe 3 (tableaux d'activité expertale entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023) [à imprimer et à compléter en autant d'exemplaires que de rubriques sollicitées](#)

Déclaration sur l'honneur

- annexe 4 à compléter (nom, prénom, date et signature)

Renseignements relatifs à vos titres et diplômes :

- liste chronologique des titres et diplômes (*sous format word, excel...*)
- copie des titres et diplômes (le plus élevé et/ou celui en adéquation avec votre candidature)

Renseignements relatifs à votre activité professionnelle :

- liste des publications, enseignements, mandats... (*sous format word, excel...*)
- copie d'une attestation d'inscription pour toute profession relevant d'un ordre professionnel

Renseignements permettant d'évaluer la connaissance acquise des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien :

- x liste des documents ou formations juridictionnelles, procédurales et expertales (formations suivies du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023) (*sous format word, excel...*)
- x justificatifs des documents ou formations juridictionnelles, procédurales et expertales

Le dossier de candidature complet et les pièces (*non reliés, non thermocollés, pas de clef USB*) doivent être expédiés ou déposés, en un seul exemplaire, avant le 1^{er} mars 2024, le cachet de la Poste ou le reçu délivré par l'accueil faisant foi, à l'adresse suivante :

Cour de cassation - Parquet général
Service des Experts
5, quai de l'Horloge - TSA n° 89202
75055 PARIS CEDEX 01

Fait à GOUVIEUX, le 16 janvier 2024 Signature : X

ANNEXE 2
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE ACTIVITÉ D'EXPERT

Inscrit(e) actuellement sur la liste de la cour d'appel d'**AMIENS**

Date de première année d'inscription : depuis le 1^{er} janvier 2010

Inscription précédente sur une autre liste de cour d'appel : **le cas échéant**

Si oui, préciser quelle cour d'appel et à quelle période :

Rubriques d'inscription sur la liste de la cour d'appel :

H.1.9.14 Russe (Interprétariat)

H.2.9.14 Russe (Traduction)

Exercez-vous une partie de votre activité pour le compte d'une ou plusieurs société(s) d'assurance ou mutuelle(s) ?

NON

Si oui, répondez aux questions suivantes, le cas échéant sur un document que vous intercalerez :

*Dans quel domaine (appréciation de préjudices économiques, réparation de dommages corporels...)

*Etes-vous lié avec une société d'assurance ou une mutuelle par un contrat prévoyant votre intervention régulière comme expert à ses côtés ? Apportez toute précision utile :

*Quelle est la part (en pourcentage) de votre activité totale exercée pour le compte de ces sociétés sur les trois dernières années ?

*Précisez le nombre de missions que vous avez effectuées au bénéfice de sociétés d'assurance ou mutuelles au cours des trois dernières années :

*Précisez le(s) nom(s) des sociétés d'assurance ou mutuelles pour lesquelles vous êtes intervenu au cours des trois dernières années :

ANNEXE 3
TABLEAUX D'ACTIVITÉ EXPERTALE
ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2021 ET LE 31 DÉCEMBRE 2023

!/ ATTENTION NOUVELLE NOMENCLATURE !

*Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret
n° 2004-1463 du 23 décembre 2004*

Les candidatures 2024 pour une inscription en 2025 devront être présentées au regard de cette nouvelle nomenclature fixant les rubriques avec leurs spécialités.

Lorsque le reclassement n'est pas automatique, les rubriques sollicitées doivent être conformes à celles sollicitées lors du reclassement par les cours d'appel.

(Nouvelle nomenclature sur le site de la Cour de cassation : Mes démarches/Trouver un expert/Si vous êtes un expert/Candidature)

A remplir par le candidat **en utilisant impérativement les cadres types** ci-dessous.

Remplir un tableau par spécialité d'inscription.

Sur ces états, doivent figurer par **ordre chronologique** :

- les expertises **ordonnées** par les juridictions de l'ordre judiciaires françaises (pas par les juridictions administratives, ni les juridictions étrangères) **entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023**
- les expertises dont les rapports ont été **déposés** **entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023** (bien que ordonnées antérieurement)

Nom	DUPONT	
Prénom	Anatole	
Branche Rubrique Spécialité	Codage	Libellé
	H.1.9.14	Russe (Interprétariat)

**1. États récapitulatifs
(CADRE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT)**

	2021	2022	2023
Nombre d'expertises ordonnées	20	22	20
Nombre de rapports déposés	20	22	20

Nombre d'expertises en cours au 31 décembre 2023	0
--	---

ANNEXE 4
DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) **Anatole DUPONT**

- affirme n'avoir été ni l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes moeurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.
- affirme ne pas avoir été frappé(e) de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du code de commerce.
- affirme n'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice des missions judiciaires d'expertise.
- m'engage à répondre à toutes sollicitations des juridictions et à accomplir ma mission d'expert avec diligence.
- certifie sur l'honneur l'exactitude des indications fournies ci-dessus et je m'engage à porter à la connaissance du procureur général toute modification susceptible d'intervenir dans ma situation.

Fait à **GOUVIEUX**, le **16 janvier 2024**

Signature du candidat

X